



La quantité d'eau disponible de 197 milliards de mètres cubes est en baisse. Est-ce bien pertinent d'en déduire et de marteler que les voyants sont au rouge(*) ?

• S'il s'agit de faire peur aux élus pour les inciter à agir, c'est une option. Pourquoi pas, mais pour <u>quelles actions et remèdes compensatoires</u> à l'échelle de chaque bassin versant ?

• S'il s'agit d'effrayer la population pour accréditer la doctrine des restrictions d'usages, cela disculpe l'incapacité de l'Etat à répondre aux besoins, à tous les besoins et en toutes circonstances.

En effet, sur ces 197 Mds/m3 notre consommation ne s'élève qu'à 27 Mds/m3. Les usagers de ces 27 milliards de mètres cubes utiles devraient être culpabilisés, alors que l'Etat laisse se perdre 170 milliards dans l'océan ?

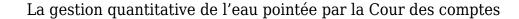
(*) l'information et la question entretiennent la confusion car nonobstant une ressource très abondante, la France est en pénurie d'eau douce, au point de spolier nos enfants de la nappe captive. La situation est techniquement très paradoxale, mais rien ne change dans le discours officiel pour ne surtout pas froisser politiquement FNE. La pénurie n'est pas suffisamment aiguë pour que le bon sens revienne.

La gestion de l'eau se noie dans les complexités de l'État

Par Angélique Négroni Publié par le Figaro le 17/07/2023

DÉCRYPTAGE – La Cour des comptes insiste sur la limitation des prélèvements, mais pointe aussi le pilotage effectué par les diverses administrations.

Tous les voyants sont au rouge et révèlent l'urgence à agir. Dans un rapport rendu public ce lundi, la Cour des comptes dresse une liste de onze recommandations pour mieux protéger l'eau, ce bien précieux qui aujourd'hui s'épuise. Les sages de la rue Cambon rappellent ainsi





que «la quantité d'eau renouvelable disponible – celle qui peut être utilisée pour satisfaire les besoins humains sans compromettre la situation future – a baissé de 14 % entre la période 1990-2001 et la période 2002-2018, passant de 229 milliards de mètres cubes (Mds/m3) à 197 Mds/m3.

En indiquant que cette situation est liée au changement climatique et à «l'élévation du niveau moyen des températures de 0,6 °C au cours de la décennie 2011-2021 en comparaison de la période 1981-2010», les magistrats dressent un état critique de notre gestion de cette richesse ».

Sources:

https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-gestion-de-l-eau-se-noie-dans-les-complexites-de-l-etat-202 30717

https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/leau-en-france-ressource-et-utilisation-synthese-des-connaissances-

en-2021#:~:text=En%20moyenne%2C%20entre%202010%20et,repr%C3%A9sente%2064%20m3%2Fhabitant.